

## Vote des projets Activités Sociales et Culturelles

### Détail des activités votées dans notre Flash ASC



Cout total de l'adhésion à la charge du CSE : 4690€

Coût de la carte à la charge de l'agent : 20€ pour la carte famille et 16€ pour la carte célibataire. Pour quel bénéfice au final ?

**FO est opposée à ce type d'adhésion collective à la charge du CSE au bénéfice de très peu de salariés.**

**FO rappelle qu'ETCL a été créé par les comités régionaux CGT PACA.**

**Trouvez-vous ça normal ?**

### Adhésion collective à la carte ETCL

Cette carte permet au CSE de bénéficier des prestations ETCL et à l'agent d'un tarif préférentiel pour l'achat de la carte loisirs 2024.

## Vote projets Activités Sociales et Culturelles 500 000 € pour 2025

FO a déjà marqué son opposition à la politique ASC de la coalition CGT-SNU-SNAP qui reconduit et durcit les **règles du coefficient familial en 2024 en abaissant le plancher à 20%**.

**Voter pour un budget de 500 000€ réduit et prive d'autant la dotation individuelle à laquelle chaque agent a droit.**

**FO vote contre ce montant de 500 000€.**

## Cyber attaque

Sont conservés les Demandeurs d'Emploi des 20 dernières années à partir de la dernière cessation d'inscription. Et 13 derniers mois pour les DE qui ont un espace candidat à partir de leur dernière connexion.

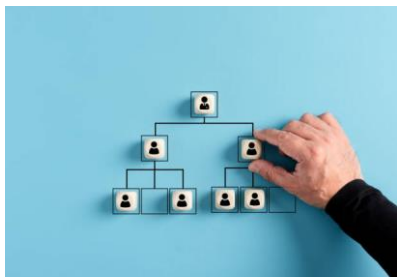
## Easylience

### Outil de gestion de crise et déclaration des événements graves

Simplification du dispositif existant (AlarmTilt). Ce nouvel outil est à la main des managers.

## Info/ Organigramme Direction Régionale

### Projet de Création d'un service Prévention des Risques Humains et Médiation



Rattaché directement au Directeur Régional, ce service vise à faciliter la prévention, la détection et le traitement des

risques humains qui peuvent affecter la santé des collaborateurs et/ou la qualité de vie au travail et/ou du service aux usagers : conflits internes ou externes, problèmes à l'accueil, discrimination, suspicion de harcèlement. Son champ s'étend aux prestataires.

Il serait composé d'un chef de service, d'un médiateur, d'un psychologue, d'une personne appui.

Tout agent pourrait contacter ce service.

La direction s'engage à fournir un bilan de l'activité et être en lien avec les Représentants de Proximité, le référent contre le harcèlement sexuel et propos sexistes et le CSSCT.

**FO s'interroge sur la plus-value à dupliquer ces activités qui existent déjà au sein du service RH QVT et RH Accompagnement Managérial.**

**Pour FO, la gestion des situations conflictuelles se doit d'être traitée par une médiation externe à France Travail, impartiale et indépendante.**

## Avis/ Organigramme Direction Régionale

### Création de deux DT 04 et d'une DT 05

### Rattachement de la Direction de la Transformation à la DRAO



Scission de la DT 04/05 et création d'un DT 04 et d'une DT 05 sur injonction de la Direction Générale, à iso effectif. Les chargés de missions restent

rattachés au DT05.

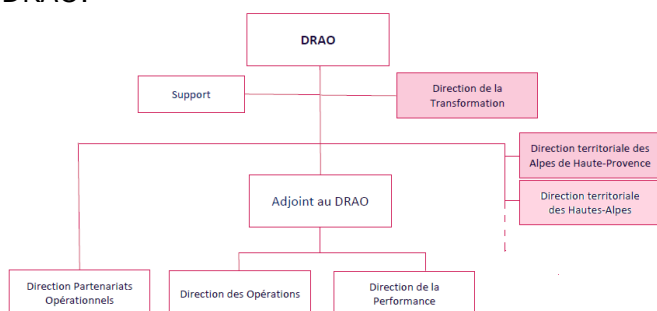
Rattachement de la direction transformation à la DRAO.

**FO s'interroge sur cette création de DT 04 qui n'en aura que le nom sans les moyens associés. Quelle sera sa capacité d'agir et son champ de manœuvre ?**

**FO regrette une nouvelle fois que la création de cette DT se fasse à iso effectif sans embauche.**

**FO a demandé la communication de l'organigramme détaillé et nominatif qui n'est plus accessible depuis plusieurs semaines. La direction s'est engagée à le mettre en ligne dans les prochains jours.**

**FO s'est abstenue sur ce projet**



## Avis/ Centralisation de l'activité indemnisation des annexes 1, 2 et 3

La Direction Générale prévoit de centraliser au sein d'une même région le traitement des populations relevant des annexes 1, 2 et 3 pour l'ensemble des demandeurs d'emploi résidant en métropole ainsi que dans les DROM-COM.

- Annexe 1 (journalistes) Ile-de-France
- Annexe 2 (marins pêcheurs et gens de mer) Bretagne
- Annexe 3 (ouvriers dockers) Provence-Alpes-Côte d'Azur

La centralisation envisagée concerne l'activité indemnisation.

### **FO s'interroge sur l'information donnée aux Demandeurs d'Emploi et les risques de conflits à l'accueil.**

La direction s'est engagée à informer les Demandeurs d'Emploi concernés pour les annexes 1 et 2. L'accueil téléphonique sera réorienté vers le bon interlocuteur.

L'agent CRI de la Direction des Activités Centralisées sera indiqué au dossier du DE. En PACA, aucune communication particulière n'est prévue pour les dockers dans la mesure où ils sont déjà traités en centralisés.

Une information aux agences en PACA est prévue.

## **Evolution des dispositifs FSE**

Suite aux changements concernant les modalités de financement FSE (arrêt du financement REACT EU) les différents dispositifs FSE seront harmonisés. Cette baisse, impactera les moyens mobilisés sur l'AIJ et l'accompagnement global. Par conséquent, il est envisagé de réallouer une partie des ressources FSE AIJ afin de les redéployer vers des missions d'accompagnement des publics RSA ou accompagnement global.

La baisse de l'enveloppe de financement FSE entrainera une baisse du nombre de CDD en remplacement des personnes en

fin de lettre de mission AIJ, soit l'équivalent de 17 ETP (9% des CDD de compensation et de 15 à 20 portefeuilles).

Seulement un tiers des lettres de mission AIJ devaient être renouvelées sur 4 mois.

Redéploiement de ces 15 à 20 portefeuille seront possible sur :

- L'accompagnement global
- L'accompagnement FSE RSA dans les agences concernées par l'expérimentation ARSA
- Une autre modalité de suivi et d'accompagnement.

***Prochain CSE : jeudi 25 avril***



Employés  
Techniciens / Agents de Maîtrise

Cadres  
Représentant Syndical

#### **Vos élus FO au CSE France Travail PACA**

Nathalie CABASSON - Frédéric ARRIVÉ - Muriel NOTARI - Régis CUQUEL  
Fabrice SMACCHIA - Érika MOYSE - Stéphane JONCOUR  
Éric PROTEGONE - Dany KOSKAS - Sébastien MOULLET  
Patrick CAMPANELLA - Christophe VIGUIÉ  
Marc-Antoine PÉAN

<https://www.fofrancetravailpaca.fr/>